


20 M€
ENCOURS

108,05 €
VL ACTION AC

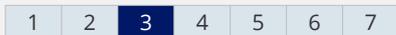
Les actions autrement

Le compartiment de SICAV Amplegest Long Short est investi en actions européennes. Sa stratégie d'investissement repose sur une gestion active s'appuyant sur une analyse fondamentale des entreprises. Le portefeuille est composé de trois poches : Long, Short et Pair Trade. L'exposition nette moyenne cible est comprise entre 20% et 40%.


PERF. MARS
+1,1%
PERF. YTD
-1,2%

À risque plus faible

À risque plus élevé



SRI : à risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible, à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé
Le niveau de risque de 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance

Principaux risques

Risque de perte en capital
Risques liés aux actions
Risque de change
Risque de liquidité

Caractéristiques

Classification SFDR : Article 8

Conformité : Directive UCITS V

Éligible : Assurance vie

Valorisation : Journalière

Compartiment : SICAV Amplegest

Indice de référence : 30% Bloomberg Europe 600 Net Return (dividendes réinvestis) + 70% €str capitalisé

Établissement Centralisateur : CACEIS BANK

Commission de surperformance : 20 % TTC maximum de la performance annuelle du compartiment au-delà de la performance de l'indice de référence avec high on high

Frais de souscription : 3% max

Frais de rachat : 0%

Durée de placement recommandée : 3 ans

Centralisation des ordres : avant 17h00 J-1

SFDR 8

Performances et statistiques

	OPCVM	Indice**	Sur/Sous perf.	STOXX 600 div. réinvestis
Mars	+1,14%	+1,44%	-0,30%	+4,04%
YTD	-1,16%	+2,95%	-4,11%	+7,64%
Création 18/11/2014	+8,05%	+25,34%	-17,29%	+93,51%

**Indice : 30% Bloomberg Europe 600 Net Return (dividendes réinvestis)+ 70% €str capitalisé

Historique de la performance



Performances calendaires

	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	Année
2024	-0,0%	-2,2%	+1,1%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-1,2%
2023	+3,7%	+1,7%	-1,7%	+1,4%	-1,1%	+0,7%	+2,2%	-1,5%	-2,0%	-5,3%	+3,5%	+3,3%	+4,6%
2022	+0,4%	-1,4%	-1,7%	-0,3%	+2,2%	-7,4%	+3,2%	-2,1%	-5,8%	+5,0%	+3,1%	-0,3%	-5,7%
2021	-0,7%	+2,8%	+1,5%	+1,5%	-0,4%	+0,0%	+0,1%	+0,8%	-0,4%	-0,9%	-4,5%	+3,1%	+2,8%
2020	-0,9%	-6,8%	-9,3%	+4,7%	+1,0%	+3,6%	-1,3%	+1,5%	-1,0%	-2,0%	+14,4%	+2,2%	+4,1%
2019	+1,2%	+1,3%	-0,4%	+1,1%	-1,9%	+0,5%	+0,3%	-0,1%	+1,4%	-0,5%	+2,0%	+1,2%	+6,2%
2018	+0,5%	-0,9%	-1,8%	-0,4%	-1,9%	-1,1%	+0,9%	-1,1%	+0,5%	-3,5%	-0,6%	-2,4%	-11,2%

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur	Mars 2024	Meilleures contributions	Moins bonnes contributions
Volatilité de l'OPCVM	4,4%	Pair trade Banque	+120 bp Teleperformance -26bp
Volatilité du Stoxx 600*	7,5%	Airbus	+36 bp Position vendeuse (Suède) -24bp
		ALD	+27 bp Antin -18bp
		Rubis	+27 bp Ubisoft -14bp

* Volatilité moyenne 30j. glissants

Source des données : Amplegest

Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

Portefeuille

Principales lignes

Positions acheteuses

SOCIETE GENERALE	4,3%
Airbus	3,2%
Wienerberger	2,9%
Iberdrola	2,9%

Positions vendeuses

Suède	-3,5%
Pays Bas	-3,1%
Royaume Uni	-2,9%
Allemagne	-2,7%

Exposition (moyenne mensuelle)

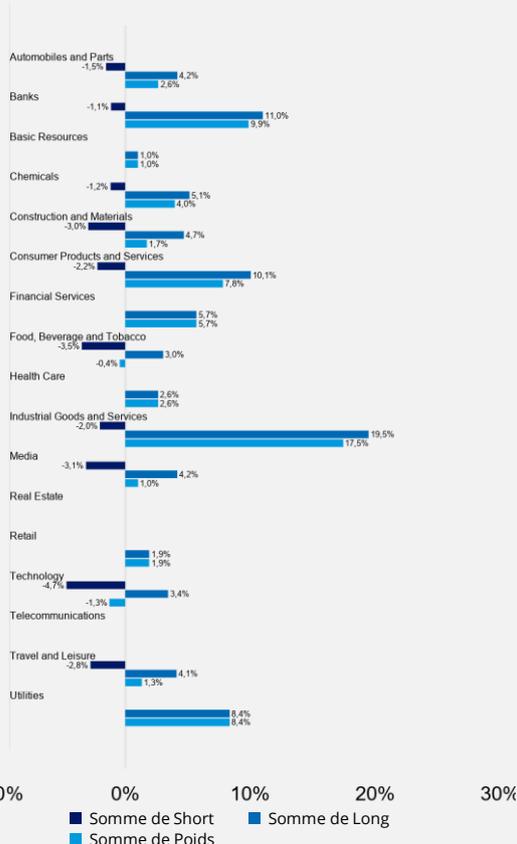
Positions longues	53
Positions vendeuses	18
Exposition brute	167,0%
Exposition nette	15,0%

Répartition par capitalisation



■ 1-5 mds ■ 5-20 mds ■ >20 mds

Répartition par secteur



L'équipe de gestion



Stéphane CUAU
Gérant Actions
Amplegest Long Short



Ivan PETIT
Gérant Fonds
Fonds Flexibles et Dédiés

Faits marquants

Dans un marché en hausse de 4,04%, Amplegest Long Short (part AC) a progressé de 1,14%, sous performant son indice de référence de 0,30%.

Exposition nette & volatilité

Notre exposition nette moyenne mensuelle (15%) a continué à décroître au cours du mois, traduisant notre volonté de réduire le risque du portefeuille après le fort rebond du marché observé depuis le mois d'octobre 2023. La volatilité moyenne du fonds (30 jours glissants) a poursuivi sa décrue, atteignant 4,4% au cours du mois.

Analyse de la performance par poche

La sous-performance marginale de notre portefeuille au cours du mois de mars s'explique par :

- Une sous performance de notre poche longue qui a progressé moins vite que le marché (+2,9% vs +4%). Les bonnes performances de Rubis (+34,6%), d'ALD (+15,7%), d'Airbus (+11,6%), et d'Iberdrola (+8,2%) ont été pour partie effacées par Teleperformance (-21,4%), Antin (-12,4%) et Ubisoft (-8,0%).
- Une surperformance de notre poche vendeuse (actions et indice) qui a progressé moins vite que le marché (+3,2% vs +4,0%), générant un alpha positif. 50% de nos positions vendeuses ont baissé au cours du mois. Le principal détracteur à la performance a été AAK (+11%) qui nous semble toujours très surévalué dans la perspective d'une normalisation des marges mais qui a continué à bénéficier indirectement de la forte hausse des prix du cacao/beurre de cacao.
- Notre compartiment Pair trade a contribué positivement à la performance, les pair trade Banque, Camion et Voyages/loisirs amenant l'essentiel de la contribution.

Les principaux Mouvements

- **Poche longue :**
 - Nous avons soldé notre position en Rubis, malheureusement quelques jours avant l'annonce de la montée de Vincent Bolloré au capital.
 - Nous avons initié une nouvelle position sur le titre Infineon qui nous paraît être redevenu attractif compte tenu de sa sous-performance notable depuis un an.
- **Poche Short**
 - Nous avons clôturé trois positions ayant nettement sous performé depuis le début de l'année: Orange, Rexel et Segro.
- **Poche Pair trade**
 - Nous avons clôturé notre pair trade camion (long Traton +55% YTD, vendeur Volvo +18% YTD) pour cristalliser la performance significative.

ESG

La note de notre portefeuille est restée stable.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Performances trimestrielles

	Q1 22	Q2 22	Q3 22	Q4 22	Q1 23	Q2 23	Q3 23	Q4 23	Q1 24
Amplegest Long Short	-2,7%	-5,7%	-4,8%	+7,9%	+3,7%	+1,0%	-1,3%	+1,2%	-1,2%
Benchmark	-1,9%	-2,8%	-1,2%	+2,8%	+2,9%	+1,3%	+0,0%	+2,6%	+3,0%
STOXX 600 div. réinvestis	-6,0%	-9,5%	-4,3%	+9,8%	+8,4%	+2,3%	-2,1%	+6,7%	+7,6%

Source des données : Amplegest

Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

Démarche ESG

Notre modèle GEST

Pour une meilleure Gouvernance, un Environnement maîtrisé et un Social plus juste, en toute Transparence

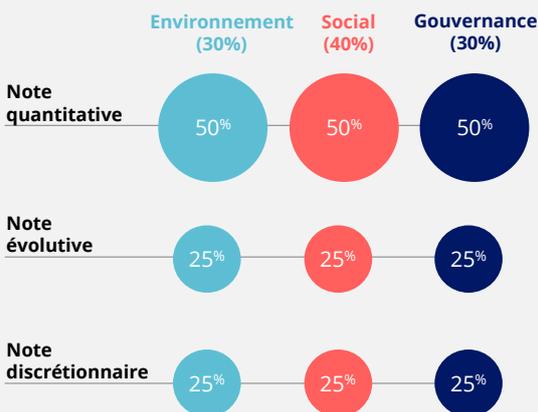
Dès 2017, Amplegest a développé sa propre méthodologie d'analyse et d'intégration des critères extra-financiers, une méthode propriétaire fondée sur la Transparence et le Dialogue.

Notre démarche d'investisseur responsable s'inscrit dans une volonté de financement de l'économie réelle de manière durable tout en soutenant et incitant les entreprises à de meilleures pratiques.

Aux côtés de paramètres financiers, l'ESG est au cœur du processus de sélection et de pondération des valeurs.

Notre modèle GEST

Trois approches complémentaires



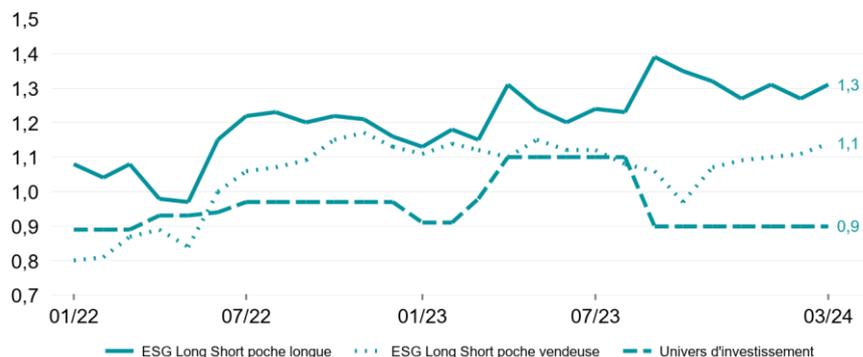
= Note Globale comprise entre {-4 ; +4}



Pour plus d'information sur notre politique ESG et consulter les différents documents et rapports disponibles

<https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable>

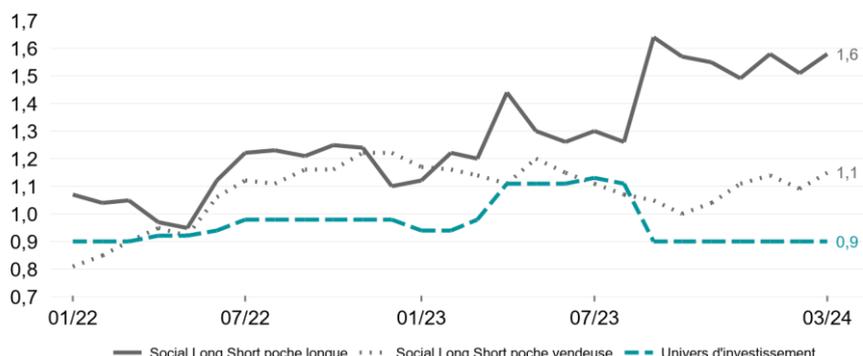
Évolution de la note ESG globale du fonds et de son univers d'investissement



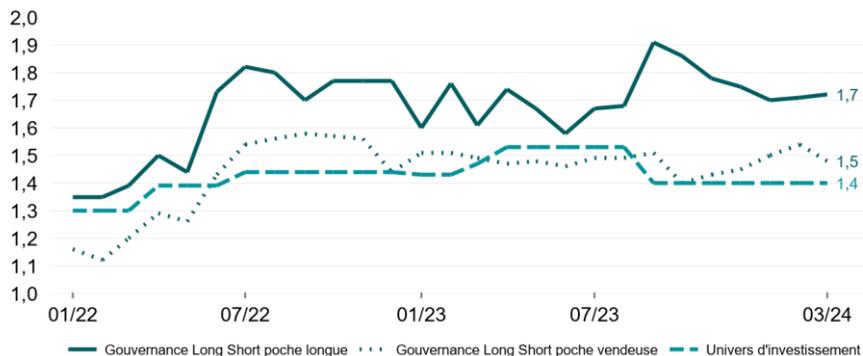
Évolution de la note Environnement du fonds et de son univers d'investissement



Évolution de la note Social du fonds et de son univers d'investissement



Évolution de la note Gouvernance du fonds et de son univers d'investissement



Notre méthodologie

Notre modèle propriétaire GEST repose sur les 3 piliers principaux : **Environnement, Social et Gouvernance** et réunissent plus d'une trentaine de critères. Notre démarche est construite sur la Transparence et le Dialogue.

Ces critères rassemblent neuf thèmes d'investissement :

L'analyse du pilier Environnement repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques environnementaux au travers de l'intensité carbone (direct plus premier tiers des fournisseurs) et de l'impact environnemental hors carbone (direct et indirect) c'est à dire l'utilisation de l'eau, le rejet de polluants de l'eau et de la terre, le rejet de polluants de l'air et l'utilisation de ressources naturelles.

L'analyse du pilier Social repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques sociaux au travers de l'attention portée aux salariés ainsi que de la santé et sécurité des salariés et du traitement des fournisseurs.

L'analyse du pilier Gouvernance repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques de gouvernance au travers de la rémunération des dirigeants, de l'indépendance des administrateurs, de l'indépendance du comité d'audit, et du droit des actionnaires.

Pour chaque société de l'univers d'investissement du département Asset Management, le modèle GEST définit une note ESG comprise entre -4 et +4.

Notre modèle GEST appliqué à Amplegest Long Short

Amplegest Long Short prend en compte le modèle GEST pour mesurer les risques extra financiers des positions du portefeuille.

La note ESG est prise en compte lors de la valorisation des entreprises au travers d'un ajustement (négatif ou positif) du WACC, influençant ainsi l'objectif de cours retenu lors de la construction de la position.



Pour plus d'information sur notre politique ESG et consulter les différents documents et rapports disponibles

<https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable>

Les notes ESG du fonds

Les meilleures notes

	Sens	Note ESG	Note E	Note S	Note G
Doc Martens	L	3,1	3,0	2,9	3,4
BNP Paribas	L	2,8	1,9	2,9	3,5
ALD	L	2,5	2,7	2,3	2,4
Hermes	S	2,2	1,6	3,3	1,9
Sanofi	L	2,2	2,2	2,9	1,3

Les moins bonnes notes

	Sens	Note ESG	Note E	Note S	Note G
Deutsche Lufthansa	S	-0,6	-2,7	1,0	1,3
Easyjet	L	-0,5	-1,6	-0,3	0,3
RyanAir	L	-0,3	-3,8	0,7	1,8
AAK	S	-0,2	-1,8	0,4	0,6
EMS Chemie	S	-0,2	-3,6	0,5	1,8

L= Long & S = Short
Source : modèle propriétaire GEST

Vos interlocuteurs



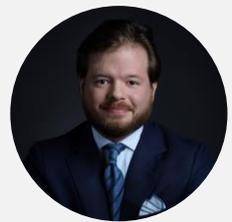
Jean-François Castellani

Associé, Directeur du Développement
Asset Management
Tél : 06 77 73 55 43
jf.castellani@amplegest.com



Alexandre Ortis

Responsable Distribution France
Tél : 06 16 85 87 72
a.ortis@amplegest.com



Xavier Coquema

Responsable distribution Internationale
Tél : 06 31 38 88 02
x.coquema@amplegest.com



Paul Raouly

Relations Partenaires - France
Tél : 01 53 93 23 23
p.raouly@amplegest.com

Glossaire

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à -4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence.

Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Exposition brute et nette : La différence entre les longs et les shorts est l'exposition nette, c'est-à-dire l'exposition aux mouvements directionnels des marchés actions. Exemple : pour un actif confié en gestion de 100 : le gérant constitue des positions à l'achat de 80 et des positions à la vente de 40, soit une exposition brute de 120 (80+40) et une exposition nette de 40 (80-40). En théorie, avec une exposition nette de 40%, le fonds est censé gagner 4% si le marché monte de 10%, ou perdre 4% si le marché perd 10%. En pratique, dans l'univers des fonds long short actions, on observe une asymétrie dans les baisses et les hausses qui contribuent à la création d'une surperformance par rapport à ce benchmark d'exposition nette sur la durée.

Les fonds Long Short : la gestion long/short consiste à combiner des positions acheteuses (« long ») et des positions de ventes à découvert (« short ») sur les marchés actions. Le but est de limiter les risques de gestion, en résistant notamment aux périodes de baisse des marchés financiers. La technique de la vente à découvert qui consiste à vendre aujourd'hui une action que l'on ne possède pas, dans le but de la racheter plus tard lorsque son prix aura baissé, est utilisée lorsque le gérant estime que le prix d'une action est trop élevé par rapport aux perspectives d'activités et de résultats. Cette gestion peut se révéler risquée, les pertes pouvant dépasser le capital mis en jeu au départ si le cours de l'action, au lieu de baisser, connaît au contraire une phase de hausse marquée. Pour cette raison, les gérants de fonds Long Short mettent souvent en place des règles de « stop loss » (ou arrêt des pertes) afin de limiter les pertes en cas de mauvaise appréciation. Dans ce cas, les positions sont réduites ou totalement coupées, à perte.

Lever : Le risque pris par un fonds Long / Short Equity est fonction de ses expositions brute et nette. La somme des positions acheteuses et vendeuses (long + short) représente l'exposition brute. Cette exposition peut être supérieure à l'actif confié en gestion, on parle alors d'effet de levier. Exemple : pour un actif confié en gestion de 100 : le gérant constitue des positions à l'achat de 80 et des positions à la vente de 40. L'exposition brute est alors de 120 (80+40). On dit alors que le levier est de 120%.

Long Only : Le gérant actions traditionnel est toujours long (long only), ce qui veut dire qu'il détient les titres en portefeuille et les vend quand il a atteint son objectif de cours. Au contraire, un gérant Long Short combine des positions longues et des positions vendeuses à découvert.

Pair-trade : Le pair trading est une technique qui consiste, après analyse, à se porter acheteur d'une valeur pour un montant donné et vendeur d'une autre valeur pour ce même montant. Le pair trading a pour objectif d'éliminer le risque de marché en conservant uniquement le risque de cours associé à l'évolution des deux valeurs.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

Volatilité : la volatilité est un indicateur qui mesure l'amplitude des hausses et des baisses d'un fonds. La connaissance du niveau de volatilité est utile pour évaluer le risque du placement : quand la volatilité est élevée, la valeur du capital investi peut baisser de façon importante.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Elle ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative, et elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de Amplegest. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de Amplegest. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.amplegest.com ou sur simple demande écrite adressée à contact@amplegest.com ou adressée directement au siège social de la société 50 boulevard Haussmann-75009 Paris. Les investissements dans des Fonds comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. Amplegest peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les Fonds présentés. Amplegest ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de Amplegest), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de Amplegest en écrivant au siège social de la société (50 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France).